



CADRE DE VIE

Un été sur les chapeaux de roues

Diminuer son empreinte carbone, réduire ses dépenses, éviter les embouteillages, faire du sport.. En ville, les raisons de troquer sa voiture contre un vélo ne manquent pas ! La municipalité poursuit ses actions pour favoriser l'utilisation du 2 roues ! Ateliers d'apprentissage, nouvelles pistes cyclables et diverses offres de déplacement à bas prix... il fait bon faire du Vélo à Petit-Quevilly !

Publié le 22 juillet 2024

C'est l'été ! L'occasion idéale pour enfourcher sa bicyclette et partir à la découverte des nouveautés pour les déplacements en mobilité douce à Petit-Quevilly ! Spécialistes ou amateurs du 2 roues, préparez-vous... la balade ensoleillée commence maintenant !

UN TERRITOIRE CYCLABLE

La **Métropole Rouen Normandie** a développé et continue de construire un large réseau cyclable. Tournés avant tout vers les usagers, les itinéraires sont pratiques, rapides et sécurisés. **Le Réseau Interconnecté Vélo (RIV)** a pour objectif d'accroître la liaison entre le réseau cyclable déjà existant et les équipements d'intérêt (services publics, établissements scolaires, équipements sportifs et culturels...). Ce réseau représente aujourd'hui plus de 95km d'itinéraires cyclables existant. D'ici 2035, il en représentera plus de 250km sur l'ensemble du territoire métropolitain et évidemment sur Petit-Quevilly !

LES CHIFFRES CLÉS EN VILLE

Se promener à vélo à Petit-Quevilly c'est :

- Bénéficier d'un total de **29km** de zones 30 et de zones de rencontre à 20km/h
- Pouvoir se balader sur plus de **18 pistes** et **39 bandes cyclables** soit plus de **26km de voies cyclables**. (Le code de la route spécifie qu'une piste cyclable est séparée physiquement de la chaussée par un terre-plein non franchissable. Alors qu'une bande cyclable est séparée de la chaussée par un marquage au sol spécifique)
- La possibilité de garer votre vélo sur l'un des **630 arceaux**
- **1 abri vélo** : la ruche

Quelques parcours à effectuer en vélo :

Médiathèque - Piscine municipale : **700m ≈ 3min**

Jardin du Cloître - Parc des Chartreux : **1,2km ≈ 4min**

Hôtel de Ville - Espace Saint-Julien/CCAS : **1,7km ≈ 6min**

Collège Fernand-Léger - École de musique : **2,1km ≈ 9min**



DISPOSITIFS LOVÉLO

Depuis quelques temps, **les dispositifs Lovélo** ne cessent de croître et de séduire les Quevillais ! Avec ses vélos mécaniques équipés de cadenas connectés, Lovélo libre-service permet de louer son vélo en quelques clics de puis son téléphone. Les 30 premières minutes sont gratuites. Ce service fiable et fluide est disponible à Petit-Qu

<https://intranet.petit-quevilly.fr/informations-transversales/actualites/un-ete-sur-les-chapeaux-de-roues-16162>

evilly : 11 stations sont réparties aux 4 coins de la ville.

Le service Lovélo longue durée, réservé aux habitants de la Métropole, permet de louer un vélo : traditionnel, électrique, pliant, cargo, rallongé, biporteur, tricycle, tandem, triporteur pour fauteuil roulant...

Enfin, si vous souhaitez bénéficier d'un stationnement sécurisé pour votre vélo, profitez de la Ruche à vélo, rue François-Mitterrand ! Un parking innovant et entièrement automatisé capable d'accueillir 66 cycles en tout genre. Un abonnement à l'année, au mois, à la journée ou demi-journée est possible.

Découvrez toutes les offres sur lovelolibreservice.fr et reseau-astuce.fr



LE VÉLO EN FÊTE

Comme chaque année, la Ville tient à célébrer et promouvoir l'utilisation du vélo lors de la **Fête de la nature et des mobilités douces**. Rendez-vous le **21 septembre au Jardin du Cloître**. L'objectif est simple : sensibiliser les Quevillais aux enjeux environnementaux, tout en s'amusant ! À cette occasion, vous pourrez une nouvelle fois participer à la tombola pour tenter de remporter un vélo adulte ou un vélo enfant. Vous pourrez également venir à la rencontre de différents clubs sportifs à l'image de VTT découverte. Le service insertion-médiation de la Ville organise régulièrement des ateliers de réparation de vélo. Les jeunes présents dans le dispositif d'accompagnement sont initiés aux différentes techniques de réparation. pneu dégonflé, chaîne cassée, roue voilée... avec eux tout peut se réparer !



CYCLISTE CONFIRMÉ

David, cycliste quevillais évoque son quotidien vu du guidon.



J'utilise mon vélo pour chacun de mes déplacements, pour me rendre au travail et pour mes différents rendez-vous. Je remarque que la circulation en 2 roues a été grandement améliorée au fil des années ! Les nombreuses pistes cyclables me facilitent la tâche. Je n'ai plus vraiment besoin de me soucier du partage de la route parfois houleux avec les automobilistes. Lorsque j'ai une panne, j'entretiens moi-même mon vélo. En tout, je parcours plus de 30 à 50km par semaine en ville !



POUR L'AMOUR DU SPORT

Depuis sa création en 2013, le club VTT découverte a le nez dans le guidon ! Laurent Berment, représentant de l'association, fait le point sur les actions du club.



Nos activités se basent principalement sur de la randonnée cyclotouriste. Nous avons 30 adhérents dont une majorité sont des jeunes de 6 à 18 ans. Les sorties se déroulent chaque samedi après-midi à 14h au départ du stade Gambade. Les distances de sorties sont différentes en fonction des âges, elles vont en moyenne de 20km à 50km pour les plus âgés. Nous apprenons à nos cyclistes les notions de bases : réparer son vélo, le code de la route mais également gérer son orientation dans les chemins en forêt, éviter de jeter ses déchets pendant les ravitaillements... des éléments importants à maîtriser sur un deux-roues. Étant certifié Vélo-école, nous avons la capacité d'apprendre les bases du vélo aux adultes. Notre club prône avant tout une ambiance familiale. On veut que nos sportifs prennent un maximum de plaisir sur le vélo tout en étant pleinement autonomes !

Plus de renseignements sur vtt-decouverte76.com 



APPRENTISSAGE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

De nombreuses écoles de la ville sont impliquées dans le dispositif **Savoir Rouler À Vélo (SRAV)**. Des séances d'apprentissage du vélo sont proposées aux élèves de primaire, leur permettant une réelle autonomie sur la voie publique avant l'entrée au collège. Samuel Moal, éducateur sportif, évoque l'intérêt des séances.



Au cours de l'année, nos apprentis cyclistes doivent valider 3 blocs. Le premier étant de maîtriser les fondamentaux du vélo, bien mettre son casque, savoir freiner, changer de vitesse. Ils doivent ensuite apprendre les bases du code de la route à vélo, puis être capable de se déplacer en situation réelle. À l'issue de cette formation, nos jeunes sont en capacité de rouler en autonomie sur la voie publique en tenant compte des autres usagers.

Les enfants de grande section de maternelle s'initient également à l'utilisation du vélo ! Les activités sont réalisées sur le temps du midi : maîtrise de l'équilibre et de la trajectoire, s'installer, se propulser, tourner, freiner, s'arrêter, contrôler sa vitesse, abandonner les appuis terrestres... au fur et à mesure de leur évolution, les enfants seront récompensés par des médailles et un diplôme. La dernière session a eu lieu à l'école Sadako-Sasaki maternelle.



Chaque cycliste ne doit pas :

- Porter des écouteurs, des oreillettes ou un casque audio
- Téléphoner à vélo (passible d'une amende)
- Circuler sur le trottoir en agglomération (sauf enfants de moins de 8 ans)
- Transporter un passager sans siège adapté au vélo et à l'âge du passager
- Griller un feu rouge sauf s'il y a panneau M12

Chaque cycliste doit :

- Emprunter les bandes ou pistes cyclables (cela dépend de la forme du panneau indicateur : panneau rond piste ou bande obligatoire / panneau carré piste ou bande conseillée)
- Circuler sur le côté droit de la chaussée s'il n'y a pas de pistes
- Avertir avant de changer de direction (par un geste du bras ou à l'aide d'un équipement adapté)
- Se remettre en file à l'approche d'un véhicule
- Porter un casque attaché (cette obligation concerne tous les enfants âgés de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers d'un cycle)
- Circuler sur un vélo correctement équipé, c'est-à-dire doté d'un avertisseur sonore, de freins et feux de position (avant et arrière)... le tout en bon état

Merci aux automobilistes de respecter les cyclistes, les pistes cyclables et les zones de rencontre !



VILLE DE PETIT-QUEVILLY

Hôtel de ville
Place Henri-Barbusse - BP 202
76141 Petit-Quevilly Cedex
02 35 63 75 00

✉ [CONTACTER LE WEBMASTER](#)